

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DU MAIRE DE STAINS AZZÉDINE TAÏBI
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Stains, le 18 août 2020

COVID 19 LE VIRUS CIRCULE TOUJOURS, REDOUBLONS DE VIGILANCE !

Nous assistons en ce moment en France à une recrudescence de la propagation du virus, y compris sur notre ville, où 2 cas ont été confirmés. Les services municipaux immédiatement informés ont pris toutes les dispositions nécessaires, en lien avec le Centre Municipal de Santé et l'Agence Régionale de Santé pour protéger la population et le personnel communal, en fermant les structures fréquentées par les 2 personnes contaminées.

Dans ce contexte, il est très important de mettre en œuvre scrupuleusement les gestes barrières préconisés par les autorités sanitaires.

Compte tenu de la circulation encore active du virus, un nouvel arrêté élargissant le port du masque obligatoire dans tout l'espace public est en vigueur dès aujourd'hui sur l'ensemble de la commune de Stains.

Depuis le début de la crise sanitaire, la Ville de Stains a pris toutes les précautions nécessaires pour éviter la propagation du virus et protéger les Stanois.e.s, enfants et adultes, fréquentant les structures municipales. Nous rappelons également l'importance de bien respecter les gestes barrières édictés par les autorités sanitaires.

Nous invitons toutes et tous à être particulièrement vigilant.e.s ; Si vous constatez l'apparition de symptômes (fatigue extrême, toux, et surtout fièvre), prenez contact avec votre médecin traitant ou un centre de dépistage afin de vous faire tester gratuitement.

CONTACT

Leila Jorioz-Hadj,

Directrice du cabinet du maire

Tél. : 01 49 71 84 38 / 06 13 51 37 98

leila.jorioz-hadj@stains.fr

www.stains.fr

